

Programme de formation

A DESTINATION DES DIRIGEANTS, RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES ET TOUTE PERSONNE EN CHARGE DES QUESTIONS DE PERSONNEL

Les Saisons du Social

L'occasion de faire le point des principaux textes et jurisprudences marquantes des trois derniers mois en droit du travail et de la sécurité sociale !

Prochaine session :

- **les 30 juin et 1^{er} juillet 2022**

Equipage
formation

Formation à LYON

animée par

Françoise MÉPILLAT

Christine STAGNARA

Aurore PANAYE-

SYLVAIN

Dorine GALLAND

Avocats



Détails pratiques

**4 sessions de formation
d'une demi-journée par an**

- ✿ Présentation par un binôme d'animateurs
- ✿ Analyse des nouveautés et des changements que cela implique dans la gestion du personnel
- ✿ Échanges entre participants

**Le lieu : 50 rue de
Marseille - 69007 LYON**

**Les horaires : de 9h00 à
12h30**

Les Saisons du Social

Au sommaire de la dernière session des 14 et 15 avril 2022 :

I. ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

1. Santé au travail
2. Égalité femmes-hommes
3. Rappel : modification des DUE protection sociale complémentaire
4. Lanceur d'alerte
5. Note CNIL du 5 janvier 2022 : les salariés ont-ils accès aux courriels professionnels les concernant ?

II. ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

1. RELATIONS INDIVIDUELLES

A. TÉLÉTRAVAIL

- ◆ Télétravail : L'employeur peut-il revenir sur le télétravail pratiqué de façon informelle depuis plusieurs années ?

B. EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- ◆ Vie personnelle : Un CSE peut-il afficher des éléments relevant de la vie personnelle d'un salarié ?
- ◆ Droit à l'image : En cas d'atteinte au droit à l'image du salarié, le préjudice est-il automatique ?
- ◆ Pouvoir disciplinaire : Le compte rendu d'entretien annuel d'évaluation peut-il constituer un avertissement épuisant le pouvoir disciplinaire de l'employeur ?

C. RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- ◆ Discrimination : Le licenciement consécutif au refus de mutation dans un cimetière d'un salarié hindouiste en vertu d'une clause de mobilité est-il discriminatoire ?
- ◆ Rupture conventionnelle et PSE : Faut-il prendre en compte les ruptures conventionnelles pour déterminer l'obligation de mettre en place un PSE ?
- ◆ Licenciement économique : Le licenciement prononcé en raison du refus d'une mutation consécutive à la fermeture d'un site a-t-il nécessairement un motif économique ?
- ◆ Licenciement pour inaptitude : A partir de quand le délai de 15 jours pour contester l'avis d'inaptitude court-il ?

Les Saisons du Social

D. TRANSACTION

- ◆ Régime social : Quel est le régime social de l'indemnité transactionnelle faisant suite à une demande de résiliation judiciaire du contrat de travail ?

2. RELATIONS COLLECTIVES

A. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- ◆ Règlement intérieur : L'employeur peut-il interdire l'alcool dans l'entreprise sans justifier d'antécédents ?

B. DURÉE DU TRAVAIL

- ◆ Congés : Le délai de prévenance d'un mois pour fixer la date des congés s'applique-t-il aux jours de congés conventionnels ?
- ◆ Temps partiel : Le contrat est-il présumé à temps complet en cas de non-respect par l'employeur du délai de prévenance en matière de changement d'horaires de travail ?
- ◆ Forfait jours : Autonomie dans l'organisation de l'emploi du temps signifie-t-elle liberté totale dans l'organisation ?
- ◆ Forfait jours : A défaut d'avenant annuel de renonciation aux jours de repos, comment le montant de la majoration de salaire est-il fixé ?
- ◆ Forfait jours : Quelles sont les conséquences du non-respect des clauses de l'accord collectif relatives à la protection de la sécurité et de la santé ?

C. SALAIRE

- ◆ Salaire : Une prime liée à l'activité du salarié s'acquiert-elle au prorata de son temps de présence dans l'entreprise ?

D. REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- ◆ Syndicat : La représentativité des organisations syndicales est-elle établie pour toute la durée du cycle électoral ?
- ◆ DS : Le membre suppléant du CSE peut-il être désigné DS dans les entreprises de moins de 50 salariés s'il dispose d'un crédit d'heures ?
- ◆ CSE Elections : Le responsable sécurité est-il éligible au CSE ?
- ◆ CSE Elections : Les cadres dirigeants sont-ils électeurs ?

Les Saisons du Social

D. REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

- ◆ CSE Elections : Vote électronique - A quelle date l'ancienneté s'apprécie-t-elle si le scrutin se déroule sur plusieurs jours ?
- ◆ CSE Elections : Contestation des élections fondée sur le périmètre des établissements distincts - A partir de quand le délai de 15 jours court-il ?
- ◆ Crédit heures : Les bons de délégation suffisent-ils à justifier de la bonne utilisation du crédit d'heures ?
- ◆ Protection : Le CSE doit-il être consulté en cas de licenciement d'un salarié protégé si l'effectif est inférieur à 50 salariés ?